



En cours de rénovation

Brevet Professionnel agricole Travaux d'Aménagements Paysagers

3
niveau



Le jardinier ou l'ouvrier du paysage aménage et entretient les jardins privés ou les lieux publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés.

Conditions d'admission et procédure

- Avoir entre 16 et 29 ans
- Justifier d'un diplôme de niveau 3
- Ou justifier d'un an d'activité professionnelle
- Au-delà de 29 ans possible sous condition : contacter le CFA
- Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Dossier de candidature à demander auprès du CFA
- Entretien de positionnement avec l'équipe pédagogique (*individualisation du parcours possible*)

Caractéristiques de la formation

> Objectifs

- Atteindre une **qualification technique et professionnelle**.
- Le titulaire de ce diplôme est amené à intervenir dans les jardins, parcs, espaces verts publics ou privés depuis leur création (*totale ou partielle*) mais surtout sur la réalisation des travaux d'aménagement et d'entretien. Il prépare le terrain, plante, élague, entretient massifs, pelouses et allées. Il peut être amené à maçonner. Pour effectuer ces tâches, il utilise du matériel spécifique dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.
- **Poursuite possible d'études** : BP Aménagements paysagers Bac pro Aménagements paysagers...

> Organisation de la formation

- Formation d'une durée de **400 h maximum**
- Démarrage de la formation en **octobre** ou selon les compétences visées et/ou nécessaires
- **Délai d'accès à la formation** : au maximum dans les 3 mois qui suivent le début du contrat.
- **Alternance** : 12 semaines de cours au CFA et 40 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés payés).

> Modalités d'évaluation et délivrance du diplôme

- Évaluation en Situation Professionnelle Significatives (*visant l'obtention des Unités Capitalisables (UC) du diplôme*).

Pédagogie

> Contenu de la formation

Domaine commun

Mathématiques, Expression et communication, Gestion, Biologie-agronomie.





Domaine professionnel

Reconnaissance des végétaux, Construction paysagère, Création et entretien d'un espace paysager, Gestion des milieux naturels, Utilisation des engins de transports et de terrassement.

> Les plus de la formation

- Attestation valant CACES
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Voyage d'étude en France ou à l'étranger (sous réserve de financements (actions, subventions))
- UCARES : Restauration du Patrimoine bâti et Gestion Espaces Naturels

> Accompagnement & moyens pédagogiques

- Entretien avec l'équipe pédagogique et soutien scolaire
- Aménagements de parcours individualisé
- Appui à la signature du contrat d'apprentissage
- Salle informatique - Centre de ressources
- Mise en situation professionnelle - Plateaux techniques
- 3 ha en agriculture biologique, 3 ha de parc paysager, domaine de 42 ha écolabellisés avec forêt éco-gérées, 1 arboretum

> Insertion et indicateurs

- Indicateurs sur : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>
- 77 % de réussite aux examens

Frais, salaire, et aides

- Formation gratuite : les coûts de formation sont pris en charge par les Organismes Financeurs de l'Apprentissage (OPCO).
- Simulation de la rémunération et des aides : alternance.emploi.gouv.fr
- Aide possible aux frais annexes (hébergement, restauration, premier équipement, permis).
- Salaire des apprentis
(% du SMIC pouvant être ajusté en fonction de la convention collective et du parcours antérieur de l'apprenti)

| Période d'apprentissage / Âge | De 16 à 18 ans | De 18 à 21 ans | De 21 à 26 ans | Plus de 26 ans |
|-------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 1 ^{ère} année | 39 % | 51 % | 61 % | 100 % |

Hébergement, transport et restauration

- Internat au Lycée de l'Aulne, Châteaulin
- Navette possible entre le lycée de l'Aulne à Châteaulin et Kerliver et/ou la gare de Châteaulin et Kerliver
- Demi-pension : déjeuner possible sur place



**Nos bâtiments sont accessibles
aux personnes en situation de handicap.**

CFA - CFPPA de Kerliver
Kerliver 29460 HANVEC
Tél : 02 98 20 00 08
cfppa.hanvec@educagri.fr
www.cmk29.educagri.fr

Coordinatrice de formation :
Benoit TOLLEEC et Gaëlle DHENNIN

